



**2^{ES} ASSISES NATIONALES
DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES DE LOISIR EN MER**
FNPPSF - FFPM - FFESSM - FCSMP - UNAN

NOTE DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE (actualisée au 26/08/15)

1 – LES OBJECTIFS DES ASSISES NATIONALES DE LA PLAISANCE ET DES PÊCHES DE LOISIR EN MER:

L'Association Française pour la Promotion de la Plaisance et de toutes les Pêches en Mer (AF3P), élargie au Collectif des 5 Fédérations Nationales : FNPPSF (Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France), FFPM (Fédération Française de Pêche en Mer), FFESSM (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins), FCSMP (Fédération Chasse Sous-Marine Passion) et UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs), organise la 2^{ème} édition des Assises Nationales de la Plaisance et des Pêches de Loisir en Mer, à Martigues, les 05 et 06 novembre 2015.

Ces 5 Fédérations représentatives et incontournables participent pleinement au développement des filières halieutique, nautique et touristique. Leur crédibilité, leur image, leur capacité de mobilisation, la qualité de leur discours et leur pugnacité pour défendre les valeurs portées individuellement ou collectivement sont reconnues par tous. Le nombre d'adhérents de ces Fédérations : près de **300 000** cumulés, et les résultats indiscutables de leurs actions, témoignent de leur notoriété et de leur efficacité (ex: la charte mer pour une pêche éco-responsable). Leurs sites Internet, leurs revues, toutes leurs communications, leur présence dans les différents salons, leur participation active aux groupes de travail institutionnels nationaux, européens et internationaux, la reconnaissance d'interlocuteurs privilégiés par l'État, illustrent de manière forte, la place prise par les Fédérations dans la dynamique d'une pêche maritime de loisir et d'une plaisance éco-responsables, exprimée notamment dans la Charte.

C'est pour peser ensemble de tout leur poids et faire aboutir leurs valeurs communes, leurs revendications, leur vision d'une pêche maritime et d'une plaisance éco-responsables, que l'évènement des Assises Nationales a été créé en 2013, pour sa 1^{ère} édition.

2 – UNE 1 ÈRE ÉDITION À SAINT-NAZAIRE :

La 1ère édition de Saint-Nazaire les 14 et 15 novembre 2013 a été un grand succès.

Le programme, les types de participants, la liste des partenaires, et les Actes de l'édition de Saint-Nazaire en témoignent. Ils sont disponibles sur le site : www.assises-peche-plaisance.fr

A l'issue de ces Assises, 3 décisions importantes ont été prises:

- créer un regroupement: l'**AF3P** - Alliance Française pour la Promotion de la Plaisance et des Pêches de loisir en mer, avec pour objectif de porter la dynamique fédérative commune et organiser la 2^{ème} édition des Assises.

- renouveler l'évènement sur un rythme de **biennale**, d'où une programmation de la 2^{ème} édition au 4ème trimestre 2015

- privilégier le principe de l'**alternance géographique** pour chaque édition : littoral atlantique – littoral méditerranéen.

3 – LE PROGRAMME DE LA 2^{ÈME} ÉDITION DES ASSISES NATIONALES À MARTIGUES LES 05 et 06 NOVEMBRE 2015:

Le programme de la 2^{ème} édition à Martigues est actuellement en cours de préparation, pour une publication dans sa version définitive en septembre 2015. Il sera articulé autour des mêmes thématiques que la 1^{ère} édition, avec les grands débats actuels de notre secteur d'activité de loisir (cf. pré programme actualisé au 26/08/15, joint à la présente note) :

- Séance d'**Ouverture** avec les Partenaires institutionnels.*
- Table Ronde sur le thème du **Poids Économique** de ces activités de loisir.
- 6 séances plénières thématiques :
 - Environnement - Sécurité – Portuaire et Zones de Mouillage organisées,**
 - Pêches en bateau et du bord – Pêches à pied – Pêche sous-marine en apnée.**
- Table Ronde sur les thèmes de l'**Éco-responsabilité et de la dimension Européenne**,
- Séance de **Clôture** avec les Partenaires institutionnels.*

*Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Monsieur le Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et les élus : Député-maire et Présidents des Collectivités Territoriales, nos partenaires institutionnels, sont personnellement sollicités pour honorer de leur présence, ces séances d'ouverture et de clôture .

4 – LES PARTICIPANTS AUX ASSISES NATIONALES :

- les responsables nationaux et les responsables en régions des associations adhérentes aux Fédérations Nationales Organisatrices (FNPPSF, FFPM, FFESSM, FCSMP, UNAN),

- les représentants des Institutions Internationales et Européennes des pêches de loisir en mer (EFTTA :European Fishing Tackle Trade Association, EAA : European Anglers Alliance, FIPS : Fédération Internationale des Pêches Sportives...),
- les représentants (élus, chefs de services) des Collectivités Territoriales,
- les représentants des Ministères de tutelle,
- les représentants de l'ANEL (Association Nationale des Élus du Littoral),
- le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques,

- le Comité National de la Mer et des Littoraux,
- les Aires Marines Protégées (AMP), le Conservatoire du Littoral, les gestionnaires de parcs naturels et les représentants de Natura 2000,
- la filière nautique : Fédération des Industries Nautiques (FIN),
- la filière halieutique : Groupement des industriels et Fabricants d'articles de Pêche (GIFAP),
- les Affaires Maritimes,
- la Direction des Douanes,
- le monde scientifique concerné par la filière – IFREMER, Universitaires,...
- le réseau national Econav,
- les représentants des ONG,
- les acteurs de la sécurité : SNSM...,
- la Fédération Nationale des Ports de Plaisance,
- les autres Associations des Ports de Plaisance,
- les CLUPS (Comités Locaux des Usagers des Installations Portuaires),
- le CNPMM (Comité National des Pêches Maritimes et Élevages Marins),
- le secteur professionnel de la mer dans toute sa diversité,
- les structures de développement touristique, les Offices de Tourisme,
- les médias,
- les représentants de tous les partenaires sollicités,

...et d'une manière générale, tous les acteurs de la filière halieutique, de la filière nautique, de la filière du tourisme, des autres associations non organisatrices, et tous ceux qui se sentent concernés par la problématique des pêches de loisir en mer et de la plaisance, par les enjeux soulevés, par les valeurs soutenues par les 5 fédérations organisatrices et par tous les partenaires qui les accompagnent dans cette démarche.

5 – LES PARTENAIRES DE LA 2^{ÈME} ÉDITION DES ASSISES NATIONALES :

Comme pour la 1^{ère} édition, plusieurs types de partenaires sont sollicités pour accompagner cet événement d'envergure nationale, (avec une demande de soutien financier pour certains d'entre eux) :

- les Partenaires Institutionnels et Para Institutionnels :

- la Ville de Martigues et la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues,
- la Région PACA,
- le Département des Bouches-du-Rhône,
- le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
- le Secrétariat d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche,
- le Conseil Supérieur de la Navigation de plaisance et des Sports Nautiques,
- le Comité National de la Mer et des Littoraux,
- la Fédération des Industries Nautiques (FIN),
- le Groupement des Industriels et Fabricants d'Articles de Pêche (GIFAP),
- l'European Fishing Tackle Trade Association (EFTTA),
- l'European Anglers Alliance (EAA),
- la Fédération Nationale des Ports de Plaisance (FNPP),
- les autres Associations des Ports de Plaisance,
- la SNSM,

...

- un certain nombre d'acteurs, professionnels des filières halieutique, nautique et touristique,
- et d'une manière plus générale les entreprises nationales ou régionales concernées par les enjeux soulevés lors de ces Assises, sensibles aux problématiques abordées, (qualité environnementale, respect et protection du milieu marin littoral, protection de la ressource, éco-responsabilité, sécurité en mer...), et attachées à traduire cet intérêt par un soutien financier dans le cadre d'un partenariat.

Ce sont notamment les entreprises et sociétés :

- * des secteurs professionnels de la Banque et des Assurances,
- * de la Construction, de l'Aménagement et de la gestion des Ports,
- * du secteur de l'Énergie notamment implantées en Région PACA,
- * du secteur des Industries Chimiques implantées sur les littoraux et qui mènent une vraie politique de moindre nuisance pour l'environnement, notamment sur le territoire littoral du Département des Bouches-du-Rhône,
- * du secteur de la Sécurité en mer,
- * du secteur de la Grande Distribution engagée dans la Protection de la ressource halieutique (réglementation de la vente de thon rouge, contrôle des tailles minimales des espèces à la vente...),
- * du secteur de la Formation aux Pratiques de la Mer.

L'équipe d'organisation : **Jean Kiffer** Président de la FNPPSF, responsable de l'AF3P, assisté de **Jacques Tallut**, missionnée par le Comité Directeur des Assises est à votre disposition :

- pour vous rencontrer et vous présenter plus en détail cet évènement (contenu, programme, participants potentiels, partenaires, budget...), qui a l'ambition de réunir 250 à 400 participants, dont tous les représentants des Fédérations, occupant des postes de responsabilité au plan national ou dans leurs associations locales, sur l'ensemble des littoraux français, et les représentants de tous leurs nombreux partenaires,
- pour faire le point avec vous, en préparation de cet événement, sur les grands enjeux et débats actuellement au coeur des préoccupations de ce secteur,
- et pour répondre à toutes vos questions.

Votre contact : Jacques Tallut..... 06 20 343 342..... jtallut@free.fr